

Rétrospective des travaux route de Lailé



1930

1960

2018

ROUTE DE LAILÉ

Une histoire peu banale
et retour sur les travaux

■ p. 6



ESPACE BEUSOLEIL

Saison culturelle 2018/2019
carte Coup double

■ p. 10



ÉCOLE LUCIE AUBRAC

Nouveau rythme
à la rentrée

■ p. 13

Pratique

Mairie

2 avenue du Chemin Vert - 35131 PONT-PÉAN
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.fr - www.pontpean.fr
tous les jours : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
sauf le lundi : 13h30 à 17h et le samedi : 9h à 12h
En cas d'urgence le week-end : (élu d'astreinte) : 06 76 87 77 00

Centre technique municipal

rue de la Mine - 02 99 52 82 23

Espace Beausoleil (salle de spectacles et de réceptions)

02 99 05 75 63 - www.espacebeausoleil.fr

Médiathèque municipale

18 route de Nantes - 02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.fr
mardi 16h30 à 18h30 - mercredi 10h à 12h et 14h à 18h30
jeudi 16h30 à 18h30 samedi 10h à 12h30

École Lucie Aubrac

02 99 52 84 05

Centre de loisirs et accueil périscolaire (3 à 12 ans)

allée de l'école - 02 99 05 77 17

Local Jeunes (12-18 ans)

06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr
vendredi 17h à 19h - samedi et mercredi 14h à 19h
vacances scolaires : du lundi au vendredi : 14h à 19h

Petite enfance (0-6 ans)

2 rue de Bellevue 06 86 87 31 63 - 02 23 50 25 77
petiteenfance@pontpean.fr

Crèche Mille-Pattes

espace Brocéliande - Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

Multi-accueil Tintinabulle

1 rue Madame de Janzé - Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

Services sociaux

Permanence gratuité sociale des transports et dispositif Sortir! :
mardi et jeudi de 13h30 à 17h (en mairie).
CDAS de Chartres-de-Bretagne - rue Mme de Janzé 02 99 41 19 19

Agence postale

Centre commercial Les Genêts - 02 99 52 83 48
du mardi au samedi : 9h à 12h

Marché

Tous les dimanches matins sur la place
du centre commercial Les Genêts.

Déchèteries

Bruz Les Garennes : du lundi au samedi
9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin
Chartres-de-Bretagne - avenue du Trégor :
lundi et vendredi 14h à 18h* - mardi : 9h à 12h
mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h*
*fermeture à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars



Maison médicale - 88 route de Nantes :

Diététicienne : G. Quéré - 02 99 52 41 36

Infirmières : C. Houeix et S. Lohazic - 02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

Kinésithérapeutes : M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

Médecins : JM. Helleu - 02 99 52 41 20

N. Galland - 02 99 52 86 64 - S. Galland-Dayot - 02 99 52 44 44

Podologue : M. Mellet - 02 99 63 59 15

Psychologues : D. Cassin - 02 99 52 42 42 - L. Le Mestre - 06 87 02 14 57

Dentistes : V. Lainé - MP. Saulnier - A. Goupil

5 bis rue de la Rivaudière - 02 99 52 85 41

Pharmacie : M. Cavarec - 02 99 52 41 20

Avice Taxis : 4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

Ostéopathe : A. Chevalier - 7 bis route de Nantes - 06 58 12 31 45

Orthophoniste : M. Blanchais : 2 allée du Parc - 02 99 52 48 94

Sophroanalyste : S. Rumin : 21 rue René Barp - 06 89 38 51 48

Urgences : 112 - **SAMU** : 15 - **Police secours** 17 - **Pompiers** : 18

RenCitéZen

centre d'appel tranquillité publique - 02 23 62 25 25

Agenda

AOÛT

■ COLLECTE DE SANG

Jeudi 30 août - 14h30 à 19h00
Espace Beausoleil

SEPTEMBRE

■ CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 4 septembre - 20h30
Salle de conseil

■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre - 13h30 à 17h30
espace Beausoleil

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visite guidée de la mine de plomb
et zinc argentifère de Pont-Péan
par l'association Galène
Samedi 15 & dimanche 16 septembre - 14h30
La Chapelle

■ AUTO CROSS

Samedi 22 septembre - à partir de 14h
et dimanche 23 septembre - à partir de 9h,
Terrain du Tellé
organisé par le Comité des fêtes

■ SOIRÉE CARITATIVE DES ARTS MANIAQUES

Samedi 22 septembre - 19h
à l'espace Beausoleil

■ SOIRÉE D'OUVERTURE DE SAISON DE L'EB

Promenons-nous dans les boas _ Le Ministère Magouille
Jeudi 20 septembre _ à 20h30
espace Beausoleil

■ ANIMATION MARCHÉ

Dimanche 30 septembre - 9h à 13h
Parking des Genêts

Horaires d'été

La mairie sera fermée le samedi matin en juillet et août.

- **Horaires de la mairie du 16 juillet au 27 août :**

Lundi		
Mardi		13h30 - 17h
Mercredi		
Jeudi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h

Fermeture estivale des services :

- L'espace petite enfance : sera fermé du 6 juillet au 3 septembre
- L'accueil de loisirs, le local jeunes et la médiathèque seront fermés du 30 juillet au 15 août inclus
- L'espace Beausoleil : sera fermé du 16 juillet au 23 août.

Éditorial

Depuis des années les nouvelles en provenance de **PSA La Janais** n'étaient pas toujours des meilleures, aussi peut-on se réjouir de l'annonce faite de la création de 350 postes pour assurer la production du nouveau modèle Citroën : le C5 Aircross. L'entreprise envisage de passer la production à 150.000 véhicules en 2019 contre 100.000 actuellement. Les syndicats restent toutefois attentifs tant sur la pérennité de ces emplois que sur les conditions de travail des salariés de l'entreprise.

Les travaux de voirie vont enfin s'achever et permettre aux riverains des rues de Laillé et de la Cave Donjean de les apprécier, un rappel de ce que furent les demandes, les études et la mise en œuvre des travaux sur la route de Laillé est détaillé dans ce bulletin, une longue histoire...

Cet été les camps destinés aux jeunes font le plein, nous ne serons pas en capacité de répondre à toutes les demandes, sans doute victimes du succès de cette offre liée à la qualité des séjours proposés et des animations mises en place par les animateurs de la commune, que je remercie au passage.

Cet été débiteront les premiers **travaux de rénovation énergétique de l'école côté maternelle**, il s'agira dans cette toute première phase de rénover la ventilation mécanique, d'abaisser les plafonds de la salle de motricité et de renforcer l'isolation en plafond de cette salle, la programmation pluriannuelle des autres interventions se fera avec un maître d'œuvre qui nous accompagnera dans cette démarche.

La presse locale s'est faite l'écho de la continuité de **la carte « Coup double »** qui permet à ses détenteurs d'accéder à un tarif préférentiel aux spectacles proposés à l'Espace Beausoleil mais aussi au Pôle Sud. Ces deux entités se sont également concertées pour offrir une programmation riche et variée tout en évitant la mise en concurrence des deux sites. Vous pouvez acquérir cette carte soit à l'Espace Beausoleil soit à la médiathèque de Pont-Péan.

L'expérimentation d'**une formation de base aux outils informatiques par le CCAS**, s'est révélée très positive, elle sera reconduite à la rentrée. Il nous faut remercier sincèrement Monsieur Thierry Chadufaux qui assure bénévolement, mais très qualitativement, ces ateliers à raison de 2 séances par semaine.

La commune accueille à nouveau, depuis peu, une famille syrienne en les accompagnant dans leur nouvelle vie en France. Parcours difficile que certains bénévoles Pontpéanais s'attachent à rendre plus humain.

A la rentrée n'oubliez pas pour vos loisirs **le forum des associations le 8 septembre**.

Le conseil municipal a voté la consultation pour s'attacher les services d'un maître d'œuvre pour la conception de la médiathèque et des espaces associatifs dans le cadre de **la rénovation du bâtiment administratif de la mine**, de même le plan de financement a été voté en ciblant les organismes à même de subventionner ces travaux.

Forts de la première et conséquente subvention (734k€ HT) obtenue au titre des contrats de territoires, nous démarcherons les autres organismes et fondations pour réduire le reste à charge de la commune.

L'été s'est célébré dignement à Pont-Péan avec **la fête de la mine** sous un soleil des plus radieux, nombreux sont les Pontpéanais.e.s qui ont profité des animations théâtrales, du repas partagé, des espaces musicaux et du feu d'artifice. Un grand remerciement aux bénévoles du comité des fêtes, des Art Maniaques, du festival du P'tit Souffleur et à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour ce très bon moment.

Il me reste à vous souhaiter au nom de toute l'équipe municipale **un très bel été !**



JEAN-LUC GAUDIN
MAIRE

État civil

NAISSANCES (publiées avec l'autorisation des parents)

Maélio BLOUIN, né le 19 mars 2018
Inès LOUESSARD, née le 22 mars 2018
Léon HUAUX, né le 2 avril 2018
Ninon DARAIZE BLIN, née le 9 avril 2018
Antoine BOURGEOIS, né le 5 mai 2018
Loïs FLOC'H, né le 20 mai 2018
Marie MAMBREYAN, né le 26 mai 2018
Iwan MEYER, né le 6 juin 2018

MARIAGES

Aurore DECHERF et Julien BONNIER, le 28 avril 2018
Marie BROUDIC et Sébastien GIBOIRE, le 28 avril 2018
Marlène ROBERT et Sébastien ANGELY, le 5 mai 2018
Coralie FICHOU et Walid MALEK, le 12 mai 2018
Kathy MUSSET et Michel RENARD, le 19 mai 2018

infos Pont-Péan

Directeur de publication : Jean-Luc Gaudin - Bulletin municipal élaboré par la commission communication : animée par Frédéric Tréguier, avec Calixte Tiendrébéogo, Bérengère Turmel, Cécile Gibbes, Gérard Gauchon, Jean-Pierre Cudennec et la responsable communication de la ville : Céline Calvar. Nous remercions les élus, les services municipaux et les associations qui participent à la réalisation des articles. - ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires. Ce bulletin est imprimé sur papier Coon mate par l'imprimerie Des Hauts de Vilaine certifiée Imprim'vert®, PEFC™ et FSC™. Pour prochaine parution (début septembre), date limite de dépôt des articles : vendredi 29 juin 2018, à communication@pontpean.fr.

Pont-Péan

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

15 mai 2018

Réhabilitation et extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan

Plan de financement

Programme retenu :

À ce stade des études, le projet se décompose comme suit :
 Réhabilitation et extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espace d'exposition de mise en valeur du patrimoine (exclusion de la petite enfance dans le programme).

Fourchette estimative des surfaces utiles :

(hors circulations et espaces extérieurs)

Médiathèque : Entre 370 et 507 m²

Espaces associatifs : 315 à 395 m²

Galerie du patrimoine : 70 à 100 m²

(hors galerie extérieure couverte)

Locaux techniques : 50 à 74 m²

TOTAL : 826 m² utiles

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION en date du 20/04/2018 (sous réserve de l'accord de subventions) :

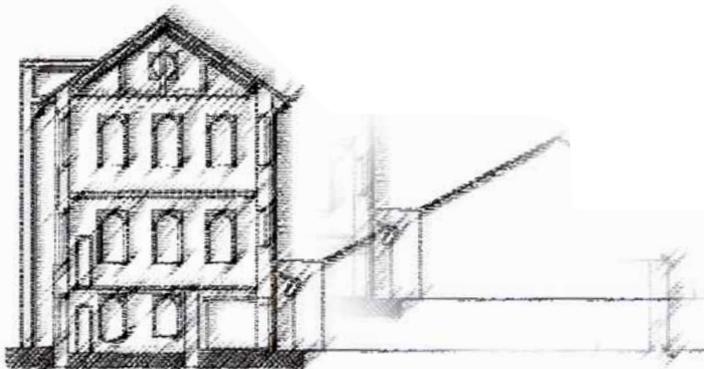
DEPENSES € H.T.	RECETTES € H.T.
Etudes de programmation - faisabilité et pré-programme et assistance à maîtrise d'ouvrage : 101 650 €	ETAT - DSIL – Dotation de Soutien à l'investissement Local : 1 296 269 €- 40%
Maîtrise d'œuvre architecturale, AMO pour la réhabilitation du bâtiment administratif existant sur 3 niveaux : 216 643 €	DRAC – Subvention restauration des bâtiments historiques (volet études) : 50 000 €- 2%
Maîtrise d'œuvre architecturale, AMO pour l'extension sur 1 niveau 118 633 €	DRAC – Subvention restauration des bâtiments historiques (volet travaux) : 206 000 €- 6%
Travaux de réhabilitation du bâtiment administratif existant sur 3 niveaux - Purge et restauration du clos couvert : 715 780 € - Aménagement intérieur : 631 875 € - Plus-value critères appel à projet bâtiment performant de l'ADEME : 96 633 € - Frais annexes et imprévus (5%) : 72 214 €	DRAC – Dotation Générale de Décentralisation au titre de la Médiathèque : 227 000 €- 7%
	ADEME – valorisation Bâtiments performants : 106 000 € - 3%
	Conseil départemental – Contrat de territoire : 734 000 € - 22%
Travaux d'extension du bâtiment administratif - Construction complète du bâtiment : 646 000 € - Plus-value technique (planchers techniques) : 30 080 € - Plus-value critères appel à projet bâtiment performant de l'ADEME : 114 808 € - Frais annexes et imprévus (5%) : 39 545 €	Financement participatif (non connu à ce jour)
Mobiliers et aménagements intérieurs : 490 350 €	Part (prévisionnelle) de la collectivité : 654 942 €- 20%
TOTAL 3 274 211 €	3 274 211 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 3 abstentions (Dominique BARON, Yannick CAIRON, Adolphe AZUAGA), décide :

- D'arrêter le programme de réhabilitation et d'extension du bâtiment administratif de la mine ayant pour objet de créer un espace médiathèque, des espaces associatifs et un espace d'exposition de mise en valeur du patrimoine. Le scénario choisi comporte une partie ancienne réhabilitée de 588 m² et une partie neuve en extension de 337 m² ;
- D'accepter les avenants N°4 et 5 à intervenir avec le cabinet MEDIEVAL et d'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision ;
- De lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre relative au projet de la réhabilitation et de l'extension de l'ancien bâtiment administratif de la Mine, selon la procédure concurrentielle avec négociation définie aux articles 71

à 73 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 et sous la forme d'un marché à tranches optionnelles tel que défini à l'article 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 ;

- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté ci-dessus ;
- D'autoriser le Maire, à solliciter les participations financières de tout organisme susceptible d'accompagner la Commune, à engager les démarches nécessaires et à signer tout document s'y rapportant.





Finances _ Subventions aux associations 2018

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- Amicale Collège Fontenay de Chartres de Bretagne : 100 €
- Association sportive collège Fontenay de Chartres de Bretagne : 100 €
- Diwan (2 élèves) : 60 €
- CFA Ille-et-Vilaine 3 élèves : 90 €
- Prévention routière 35 : 50 €
- GALENE : 260 €

Finances _ Service jeunesse _ Tarifs municipaux

Dans le cadre du tournoi de pétanques à Laillé, le 30 juin 2018 pour financer une partie du séjour intercommunal 14 à 18 ans et permettre aux jeunes de s'investir et organiser une animation sur leur territoire, le Conseil Municipal fixe le tarif d'adhésion au tournoi de pétanques à 2 €.

Espace Beausoleil - Tarifs spectacles et adhésions pour la saison culturelle 2018/2019

Le conseil municipal fixe les tarifs présentés (à la page 11) à compter du 1^{er} septembre 2018.

Urbanisme - Création d'une Zone d'Aménagement Différé par RENNES METROPOLE sur le territoire communal - Secteur de la Touche Eon - Avis de la commune

Dans le cadre de son projet de territoire, Rennes Métropole souhaite favoriser un écosystème qui renforce le tissu économique et conforte l'emploi de tous.

Parmi les nouvelles zones d'activités planifiées, le secteur de «la Touche Éon» situé sur les communes de Pont-Péan et de Saint-Erblon a été identifié pour accueillir à moyen terme une nouvelle zone d'activités économiques «structurante».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour, 4 voix contre (Dominique HUET, David LOUBARESSE, Cécile GIBBES, Audrey MARCHIX), 2 absentions (Pascal COULON, Yannick CAIRON) donne un avis favorable à la création par Rennes Métropole de la Zone d'Aménagement Différé «la Touche Eon» pour une surface totale de 476 036 m² environ.

Intercommunalité - Extension du Syndicat du Bassin versant de la Seiche _ Adhésion de nouvelles communes _ modification du périmètre _ Avis du conseil municipal

Le conseil municipal accepte l'adhésion des communes de Chanteloup, Le Petit-Fougeray, Le Sel De Bretagne, Saulnières, Noyal Sur Vilaine, Moulins et Bais auprès du Syndicat du Bassin Versant de la Seiche.

Administration Générale _ Création de la Métropole - transfert de propriété des biens et droits à caractères mobiliers et immobiliers relatifs à la compétence «Assainissement» à Rennes Métropole

En application de l'article L. 5217-5 du code général des collectivités territoriales, les biens et droits à caractère mobilier ou immobilier situés sur le territoire de la métropole et utilisés pour l'exercice de la compétence visée ci-dessus sont mis de plein droit à disposition de la métropole par les communes membres, le Conseil Municipal approuve le transfert de propriété à Rennes Métropole à titre gratuit des biens et droits à caractère mobilier relatifs à la compétence «assainissement» recensés.

Foncier - Etablissement Public Foncier _ compte-rendu d'activité 2017

Le conseil municipal prend acte du compte rendu d'activité 2017 de l'Etablissement Public Foncier.

Ressources Humaines _ Avancements de grade 2018

Dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale, des avancements de grades sont prévus sous réserve de remplir certaines conditions, d'obtention de concours, d'ancienneté d'échelon, d'examen professionnel, ou alors de promotion interne.

Le Conseil Municipal accepte :

- l'avancement d'un agent du pôle Ressources nommé sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe assurant les fonctions de responsable du service communication au grade supérieur d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe ;
- l'avancement d'un agent du pôle Animation et Vie de la Cité nommé sur le grade d'agent de maîtrise assurant les fonctions d'adjoint du responsable, coordination restaurant, hygiène et entretien des bâtiments, au grade supérieur d'agent de maîtrise principal ;
- l'avancement d'un agent du pôle Animation et Vie de la Cité nommé sur le grade de technicien, assurant les fonctions de technicien-régisseur de l'Espace Beausoleil au grade supérieur de technicien principal de 2^{ème} classe.

Droit de Prémption Urbain _ Déclaration d'intention d'aliéner

Le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption sur le bien situé 2A, rue de la Rivaudière et le bien situé 33, route de Laillé.

Délégations des attributions du conseil municipal au maire

OBJET DE LA DÉPENSE	MONTANT
Eclairage extérieur enseigne lumineuse de l'espace Beausoleil	1 022,46 €
Achat de la fourniture pour la structure toilettes publics route de Nantes	33 360 €
Engrais pour fertilisation terrain de foot	2 284,89 €
Entretien terrain de foot	3 600,00 €
Eclairage de façade et parvis à l'espace Beausoleil	2 980,24 €
Intervention pour branchement et compteurs borne marché	1 374,77 €
Plinthes pour restaurant scolaire	3 095,04 €
Bornes électriques pour marché	5 402,28 €
Formations extincteur - 2 sessions de 15 agents	888,00 €
Fourniture garde corps gradin de foot	2 804,04 €
Tondeuse	1 966,50 €
Distributeur de «sacs à crottes»	1 497,60 €
Aménagement d'un support pour cellule sanitaire - Toilettes publics route de Nantes	6 696,00 €
Eclairage salles de sports parking Cave Donjean	9 222,06 €
Fourniture et pose Vidéoprojecteur interactif à l'école élémentaire	4 953,30 €

Route de Laillé

L'histoire peu banale de la route de Laillé

Jusqu'en 1928, c'est un simple chemin vicinal empierré, traversant les champs pour relier le bourg de Laillé à la route de Nantes. Puis, en quelques mois, une profusion de maisons aux toits rouges jaillit de la campagne environnante. On annonce la réouverture de la mine et l'embauche de centaines d'ouvriers qui seront logés dans ce premier lotissement du hameau de Pont-Péan. La « cité de la mine » s'étire le long de la route de Nantes, du chemin de Laillé et des nouvelles rues du Midi et du Canal. C'est une vaste cité-jardin inspirée de celle qui vient d'être bâtie aux mines de Vieux-Vy-sur-Couesnon, avec pour chaque logement un terrain de quatre cent cinquante à mille mètres carrés. Elle devrait bientôt devenir « une ville aux avenues éclairées à l'électricité, avec logements pour célibataires, salles de réunion, cantines, restaurants, magasins, hôtel... ». Mais la « cité de la mine » ne sera jamais une cité de mineurs. Un scandale éclate

en 1932, quand on découvre l'escroquerie qui se cachait derrière ce projet. L'ensemble des maisons, sans eau ni électricité, est adjugé en 1933 à trois associés de Guipry-Messac. Ils les revendent séparément à des ouvriers et retraités, leur promettant l'arrivée imminente de l'eau courante. Les nouveaux habitants devront pourtant longtemps recourir à la charité parcimonieuse des possesseurs de puits. Ceux de la rue de Laillé se ravitaillent au Mouton Blanc, rue de la Gibotière et même Fénicat, à deux kilomètres... L'électricité n'arrivera qu'en 1948 et l'eau dix ans plus tard.



Pont-Péan
Les élus à la rencontre des habitants



Les habitants de la route de Laillé ont apprécié la rencontre avec les élus, organisée samedi. Jean-Luc Gaudin, maire, a donné rendez-vous, samedi 28 au matin, avec certains élus, aux habitants de la route de Laillé. Ces derniers ont répondu en nombre, à l'invitation. La route de Laillé s'intègre à part entière à l'histoire de la commune, chaque maison rappelle son passé minier. Pourtant, elle semblait jusqu'à présent, être quelque peu oubliée. Les représentants de certains riverains en témoignent : « C'est la première fois que l'on voit les élus se déplacer vers nous, pourtant les problèmes sont nombreux et existent depuis longtemps ». Le problème qui interpelle l'urbanité des riverains de la route de Laillé est la vitesse des voitures qui empruntent. Les élus, conscients de cette situation, ont, dans un premier temps, décidé de placer un contrôleur de vitesse, puis, en septembre, un comptage des voitures sans feu et les passages piétons revus. Une étude complète de ce secteur sera ensuite réalisée, avec aménagement et stationnement

source : Ouest France

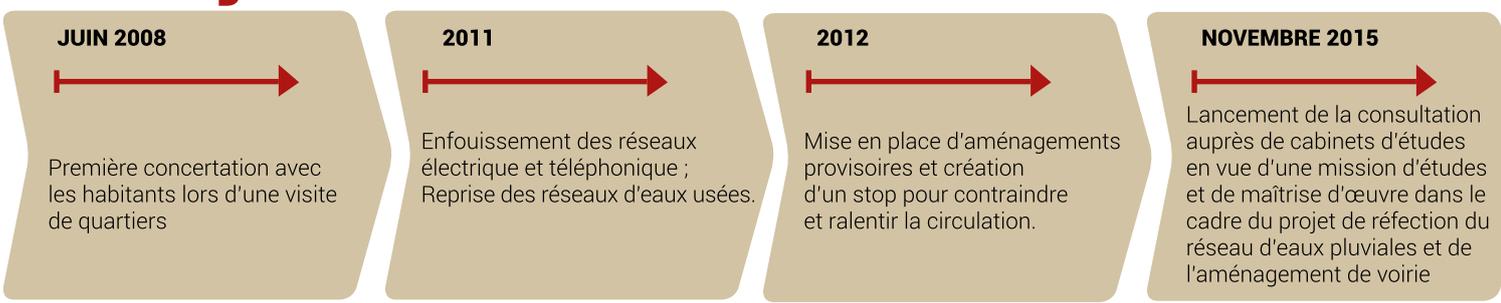
Pont-Péan
Route de Laillé : un premier bilan avec les élus



Les riverains étaient nombreux à s'informer sur l'évolution de cette route de Laillé. Samedi, les riverains étaient nombreux à répondre à l'invitation des élus pour faire un premier bilan des travaux de la route de Laillé, déjà réalisés : l'effacement des réseaux et l'installation de nouveaux lampadaires entre autres. Reste la remise en état du système d'évacuation des eaux usées qui pose quelques problèmes, ce qui inquiète les riverains. Autre point angoissant, la vitesse des véhicules sur cette route de Laillé surtout aux heures de pointes qui risque de s'aggraver avec l'entrée de la commune de Laillé dans Rennes Métropole. De leur côté, les élus sont conscients de cette situation. L'urgence sera de revoir le sous-sol de cette voie avant d'établir définitivement les zones stationnement et la limitation de vitesse de ce secteur.

source : Ouest France

Chronologie des travaux



Retour sur les travaux de rénovation

La route de la Laillé peut s'enorgueillir d'une histoire locale peu banale, retracée ci-contre. Est-ce, ce départ ouvrier qui créa une ambiance, solidaire, sociable et engagée ? Nul ne le sait. Mais beaucoup d'histoires liées à la naissance de cette rue restent encore vivaces. C'est ainsi que, dès la première réunion publique lors de la campagne des municipales en 2008, la première question faite aux élus fut : « Que fait-on pour les habitants de la route de Laillé ? » Et les demandes ont suivi : réduction de la vitesse, état du revêtement, des trottoirs, problème de stationnement, trop de voitures en provenance de Laillé, voire même créer une rocade !

Les élus savaient que la route de Laillé nécessitait une rénovation. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils avaient choisi de débiter leurs réunions de quartiers par la route de Laillé. Mais ils ne s'attendaient pas à être confrontés à tant de difficultés.

Cette même année, les élus ont effectué un diagnostic des travaux de voiries à engager sur l'ensemble de la commune puis un classement par ordre de priorité et une programmation pluriannuelle de ceux-ci, pour tenir compte des contraintes budgétaires.

Route de Laillé, les réseaux électrique et téléphonique ont commencé par être enfouis. Puis afin d'éviter les débordements d'eaux pluviales en cas de fortes pluies, la reprise du réseau a été effectuée, suivie par la réfection du réseau d'eaux usées qui débordaient aussi.

En ce qui concerne la problématique de circulation, à la fois trop dense et trop rapide. Dans un premier temps des chicanes provisoires ont été installées pour contraindre et ralentir la circulation. Ensuite, des panneaux « stop » au carrefour entre la rue des Oiseaux et la rue du Midi ont permis de contraindre le sens de circulation tout en réduisant la vitesse.

L'élaboration de ce projet est le fruit d'un gros travail de concertation effectué lors de plusieurs visites de quartier et de réunions publiques. Une étude précise du stationnement en fonction des nombreuses entrées charretières et des difficultés de certains à se garer sur leur parcelle fut également réalisée avec les habitants. Tout cela déboucha sur la dernière phase de travaux actuelle.

Malgré la lenteur des travaux, les élus espèrent que les habitants soient unanimement satisfaits du résultat. Cette nouvelle route de Laillé pourrait maintenant être baptisée rue de Laillé, la question reste ouverte.



G.G. Debatjo

Depuis septembre 2017 la route de Laillé vit au rythme des travaux d'aménagement de voirie avec :

- Une requalification de la voirie environ 8 500 m² ;
- Une mise en accessibilité des trottoirs et des traversées piétonnes ;
- Une optimisation du stationnement et une sécurisation des entrées charretières ;
- Une création de connexions et traversées sécurisées piétons / cycles avec la réalisation d'une zone de rencontre à 20 km/h, afin de garantir les flux piétons et cycles ;
- Une sécurisation des carrefours.

Aujourd'hui c'est une route de Laillé métamorphosée qui écrit une nouvelle page de son histoire.

En chiffre :

ROUTE DE LAILLÉ depuis 2008	montants TTC
Eaux pluviales	288 793 €
Effacement de réseaux et éclairage public	143 388 €
Voirie- espaces verts	485 789 €
Etudes, MOE	23 031 €
Signalisations	8 060 €
Frais divers : frais de notaire, géomètre, publication marchés...	7 554 €
TOTAL	956 615 €

JANVIER 2016



Transfert de compétence voirie à Rennes Métropole qui prend en charge les travaux à hauteur de 280 k€

JUIN 2016



Reprise des réseaux d'eaux pluviales

DE JANVIER À MAI 2017



Travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales sur trottoirs

DE SEPTEMBRE 2017 À JUILLET 2018



Travaux d'aménagement de voirie

Les travaux en cours



RENCIRCUL L'info travaux sur mobiles et tablettes

Actualisée quotidiennement pour tenir compte de l'impact des chantiers sur le territoire de l'agglomération, l'application RenCircul disponible à partir de l'adresse : circulation.rennesmetropole.fr propose des informations sur les travaux et sur les modifications des conditions de circulation qu'ils génèrent. Grâce à cette application, les automobilistes peuvent planifier leurs déplacements où qu'ils se trouvent dans la Métropole et notamment à Pont-Péan.

■ Infos travaux :
02 99 86 62 77
circulation.rennesmetropole.fr
sur Twitter @RennesTravaux



L. Demolder
Installation des sièges du Stade Rennais



L. Demolder
Des bornes électriques pour le marché



L. Demolder
Des toilettes publiques en face du centre commercial Les Genêts

Au terrain de foot

Les sièges récupérés au stade Rennais ont été installés dans les gradins. Et le garde-corps au niveau de la rampe permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite a été mis en place.

Bornes électriques place des Genêts

Des bornes électriques ont été installées place des Genêts pour que les commerçants ambulants puissent s'y raccorder.

Route de la Cave Donjean

Les enrobés seront réalisés en juillet.

Route de Laillé (cf article dans ce numéro)

Route de Laillé, les travaux seront terminés en juillet. Il restera à effectuer les marquages au sol et les travaux d'espaces verts et de mobiliers urbains.

Des toilettes publiques

En face du centre commercial, des toilettes publiques seront installées, en juillet.

Un rafraîchissement d'été à l'école

Les services municipaux profitent que les élèves soient en vacances pour effectuer des travaux de maintenance ainsi qu'un nettoyage intensif des locaux. En parallèle des entreprises interviendront pour :

- Le remplacement de la clôture et l'installation de visiophones à l'école maternelle dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) qui prend en compte le risque terroriste. Une subvention de 1700€ a été octroyée par le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance;
- Le changement de la VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) et la modification des conduits pour une meilleure qualité de l'air intérieur;
- L'abaissement des faux plafonds pour une économie de chauffage ;
- Et le changement des luminaires en LED plus économiques que le système actuel.

Numérotation des lieux-dits

Les plaques de numérotation sont actuellement en commande. Une réunion publique avec les habitants concernés sera organisée en septembre.

La fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est en cours. Les opérateurs passent actuellement des câbles dans les fourreaux téléphoniques. Une réunion publique sur le thème de la fibre optique est prévue en octobre.

Permis de construire accordés

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
SCI EVIN	11 route de Laillé	rénovation d'une maison

Déclarations préalables accordées

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
BLOUIN Jean-Yves	31 allée de Provence	extension maison d'habitation
GUIET Cécile	15 rue des Hirondelles	abri de jardin
POTTIER Gérard	9, allée des Genêts	fenêtres de toit
GRIGORYAN Lavrent	12, avenue du Chemin Vert	création de 2 baies vitrées façade arrière - aluminium blanc - pose d'un Velux 0,90 x 1,10 m en saillie
LEBRETON Serge et LEBRETON Jacques	28, route de Nantes	rénovation d'une habitation
PITTOIS Delphine	13 allée de Provence	isolation extérieure et changement de la porte d'entrée

Des Toilettes publiques écologiques

Des toilettes sèches parking de la Chapelle

Des toilettes sèches sont en service parking de la Chapelle. Ce système comporte de nombreux avantages. Il ne nécessite pas de raccordement à l'eau et à l'électricité et n'a pas besoin non plus d'évacuation aux eaux usées.

Les toilettes sèches utilisent la décomposition biologique naturelle aérobie et lombricompostage pour transformer l'urine et les selles en produits stables et revalorisables.

Elles sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



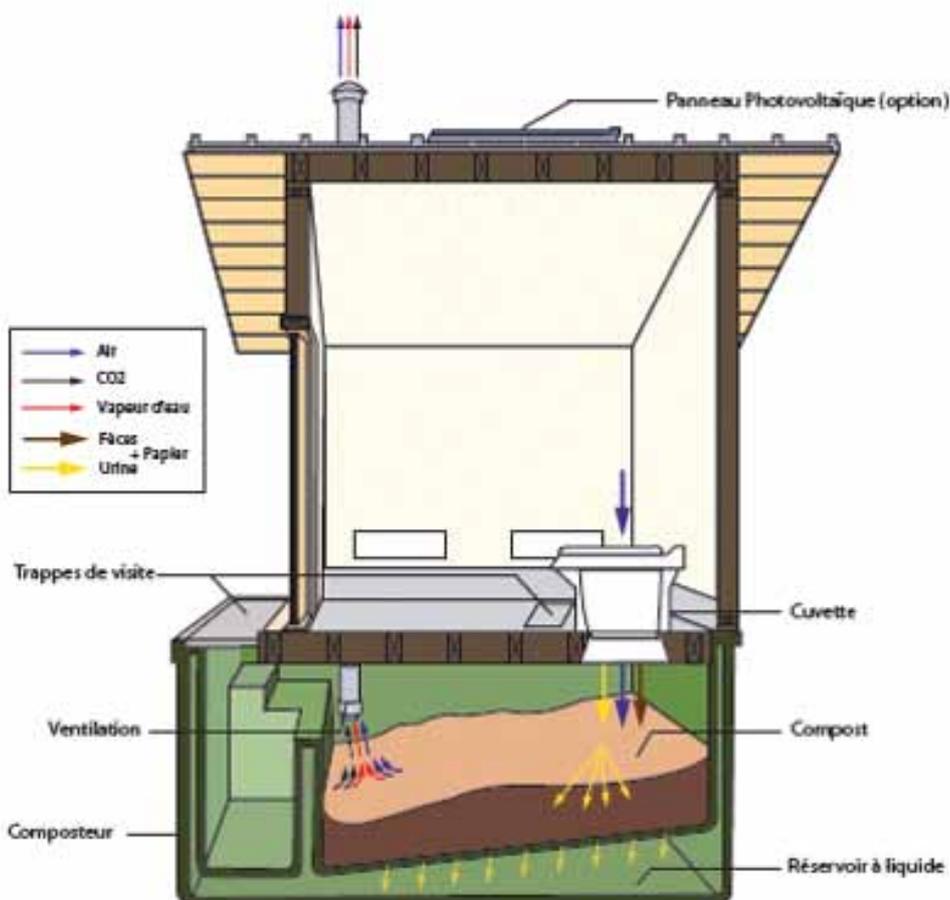
Des toilettes sèches parking de la Chapelle

EN CHIFFRES :

Le coût total du projet est de 34 326 € HT

Des subventions ont été obtenues :

- 5 000 € dans le cadre de la Réserve Parlementaire
- 10 950 € par Eau du bassin Rennais dans le cadre des Fonds d'aide aux économies d'eau - 2018



Les toilettes sèches sont équipées :

- D'un composteur M200 ;
- D'une ventilation autonome ;
- D'un urinoir extérieur avec deux panneaux latéraux et un auvent ;
- D'un système automatisé alimenté par des panneaux photovoltaïques ;
- D'une fermeture de porte programmable ;
- D'un éclairage temporisé et d'un détecteur de présence.

Un problème de voirie ou d'éclairage ?

Le signaler directement sur metropole.rennes.fr

En cas de problème de voirie ou d'éclairage, vous pouvez faire une demande : par le guichet numérique, en saisissant directement un formulaire sur metropole.rennes.fr (rubrique pratique/@démarches) ; en vous adressant directement à l'accueil de la mairie (physiquement ou par téléphone) qui saisira la demande sur le guichet numérique.



■ metropole.rennes.fr

Saison culturelle 2018 / 2019 de l'espace Beausoleil

Pour la saison 2018-2019, l'eB propose une dizaine de spectacles pour tous les publics : musiques actuelles, jazz, chanson, théâtre... Comme chaque année, l'accent est mis sur la découverte de talents, mais présente également des artistes renommés.

L'eB vous donne rendez-vous dès le jeudi 20 septembre, pour l'ouverture de saison avec un concert gratuit et festif intitulé : « Promenons-nous dans les boas », du Ministère Magouille.



Coup double : Le bon plan culturel

Coup double est une carte d'adhésion qui vous permet d'avoir des tarifs préférentiels à tous les spectacles de l'eB et du Pôle Sud.

Au vu de son succès, le partenariat initié il y a 2 ans entre l'eB et le Pôle Sud de Chartres de Bretagne va plus loin pour cette nouvelle saison : En achetant la carte Coup double au prix de 15 €, vous obtenez des réductions entre 40% et 70% sur une trentaine de spectacles.

Cette carte valable sur toute la saison 2018/2019 est disponible dès maintenant à l'accueil de l'espace Beausoleil et à la médiathèque de Pont-Péan ou sur le site www.espacebeausoleil.fr.

C'est un large choix d'événements culturels à proximité de chez vous et à un prix très attractif qui vous est offert. Vous n'aurez plus d'excuse pour rester sur votre canapé !

■ Renseignements au 02 99 05 75 63
ou par mail à espacebeausoleil@pontpean.fr

Saison 2018/2019:

MINISTÈRE MAGOUILLE - Promenons-nous dans les boas
jeudi 20 septembre 2018 - Chanson - Ouverture de saison à l'eB

GABRIEL SAGLIO ET LES VIEILLES PIES
Le Chant des Rameurs -
samedi 29 septembre 2018 - Musique du monde - Pôle Sud

NARMA AND THE WALILI BEAT BROTHERS
jeudi 11 octobre 2018 - Musique du monde - Pôle Sud

BITORI - Legend of Fuananá
Samedi 13 octobre 2018 - Musique du monde
1^{ère} partie : La Tipica - eB

CIE OCÉANE - Trouble fête et les Fringantes
samedi 13 octobre 2018 - Danse - Pôle Sud

SOOM T - Born Again
jeudi 18 octobre - Pôle Sud

LA BOBINE - Seule
du 23 au 25 octobre 2018 - Théâtre et musique - eB

LA RONDE BLEUE - Sonata Miho
jeudi 25 octobre 2018 - Théâtre et musique - Pôle Sud

NARAGONIA & CIAC BOUM
samedi 3 novembre 2018 - Bal Folk - eB

CARMEN MARIA VEGA - Ultra Vega
vendredi 9 novembre 2018 - Chanson - Pôle Sud

OLLI & THE BOLLYWOOD ORCHESTRA
vendredi 16 novembre 2018 - Musique du monde - eB

CIE SANS GRAVITÉ – Déluge
vendredi 23 novembre 2018 - Jonglage et magie - Pôle Sud

LES GÜMS – Stoïk
vendredi 14 décembre 2018 - Cirque burlesque - Pôle Sud

CIE LES 3 VALOCHES - Tango pour quatre temps
mardi 18 décembre 2018 - Théâtre et magie - Pôle Sud

MELISSA LAVEAUX - Radyo Siwèl
samedi 12 janvier 2019 - Soul, Funk, Groove - eB

FLEUVES
samedi 19 janvier 2019 - Nouveau son breton - eB

SPLENDOR IN THE GRASS - Come Prima
vendredi 25 janvier 2019 - BD - Concert - Pôle Sud

CUT THE ALLIGATOR
vendredi 1^{er} février 2019 - Soul-Funk - Pôle Sud

CIE TROU DE VER - Trait d'union
mardi 5 février 2019 - Théâtre - Pôle Sud

CIE FLOWCUS – Influences
vendredi 8 février 2019 - Danse Hip-Hop - Pôle Sud

SANDRA NKAKE – Tangerine Moon Wishes
vendredi 1^{er} mars 2019- Soul - Pôle Sud

CHAPI CHAPO - Toutouig La La
jeudi 14 mars 2019- La Sieste musicale - Pôle Sud

CHRISTOPHE ALÉVÊQUE - Revue de presse
vendredi 15 mars 2019 - Humour - eB

CIE NON NOVA - L'après-midi d'un foehn Version 1
vendredi 29 mars 2019 - Danse-cirque - Pôle Sud

FIAT LUX - L'Origine du monde
vendredi 5 avril 2019 - Théâtre gestuel et récit - Pôle Sud

OLIVIER BROCHE - Moi et François Mitterrand
samedi 27 avril 2019 - Humour - Pôle Sud

CIE LES MALADROITS – Frères
vendredi 17 mai 2019 - Théâtre d'objets - Pôle Sud



LES TARIFS	A	B	C	D	E
Pleins	25 €	20 €	15 €	12 €	8 €
Réduits / Groupes (1)	20 €	15 €	10 €	8 €	6 €
Adhérents / Pro / - de 12 ans (2)	15 €	10 €	5 €	5 €	4 €
Scolaire - Carte Sortir	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

-1 : Moins de 25 ans (carte d'identité), étudiants (carte d'étudiants), demandeurs d'emploi (avis de versement du mois en cours ou précédent), allocataire RSA, (avis de versement), Comité d'entreprise, groupes à partir de 7 personnes et en prévente

-2 : Carte d'adhésion saison 2018/2019 : 15€

■ Site internet eB : www.espacebeausoleil.fr
Site internet Pôle Sud : <http://www.guichetnet.fr/polesud>

Véronique, «Very Important Bénévole» à l'espace Beausoleil

Depuis bientôt 10 ans un groupe de bénévoles s'est formé autour de Stéphane Lesbleiz, responsable de l'espace Beausoleil (l'eB), pour l'organisation des spectacles et l'accueil du public. Véronique raconte son expérience au sein de ce Comité des Usagers de Beausoleil (CUB).

Quand es-tu arrivée au CUB ?

Il y a environ 7 ans, quand je me suis installée sur la commune, je suis allée voir les spectacles de l'eB et Stéphane m'a rapidement proposé de faire partie du groupe de bénévoles. J'ai tout de suite accepté et je me suis vite intégrée parmi ceux qui étaient déjà présents. Cela fait maintenant plusieurs années que je sers au bar les soirs de spectacle. J'avais déjà été serveuse dans ma jeunesse, et j'aime bien retrouver ce contact avec les gens.

Comment fonctionne le CUB ?

C'est très simple, chacun choisit le poste qui lui convient le mieux. Il y a par exemple la billetterie, l'accueil du public, l'aide technique sur le plateau, la sécurité, ou encore l'accueil des artistes... Pour chaque spectacle Stéphane fait la liste des postes à pourvoir et on s'inscrit sur un créneau horaire. Il n'y a pas d'obligation d'être présent à tous les spectacles, on donne le temps qu'on peut. Plusieurs fois dans l'année, on se réunit pour faire un point sur l'organisation, et voir ce qu'on peut améliorer.

Que dirais-tu à quelqu'un qui souhaite devenir bénévole au CUB ?

Il y a une très bonne ambiance dans le groupe. Régulièrement de nouvelles personnes arrivent et apportent de nouvelles idées et nouvelles compétences, c'est très vivant.

Et puis, on a des avantages lorsqu'on est bénévole : on rencontre des artistes, on va voir tous les spectacles gratuitement, et on a une place gratuite en plus pour inviter un ami !



C. Gibbes

■ Si vous souhaitez rejoindre le CUB dès la rentrée prochaine, contactez Stéphane Lesbleiz au 02 99 05 75 63 ou par mail : eb.pontpean@gmail.com



La sélection de la médiathèque

spéciale Tour de France

Après deux ans d'absence le Tour de France fait son grand retour en Bretagne ! Pour l'occasion la médiathèque vous propose une sélection de documents pour découvrir les étapes de la Grande Boucle. De Noirmoutier à Paris, chaque étape a son livre et son film. En les consultant, faites, vous aussi, votre propre Tour de France !

Les applis de l'été

La médiathèque vous a sélectionné des applications à installer sur tablettes et smartphones pour profiter au mieux de votre été ! Vous pouvez les tester au préalable à la médiathèque via les tablettes et bénéficier des conseils de vos bibliothécaires préférés ou bien les retrouver sur www.pontpean.fr.

Enigmes à la médiathèque

Vous aimez les mystères et les chasses aux trésors ? Armés des tablettes de la médiathèque lancez-vous dans une chasse aux énigmes et faites fonctionner vos méninges ! Il vous faudra ouvrir grands les yeux, car des indices se cachent dans toute la médiathèque...

BLOPS : Des tarifs préférentiels pour les usagers de plusieurs médiathèques

Les médiathèques de Bourgbarré, Laillé, Orgères, St-Erblon et Pont-Péan ont lancé un partenariat permettant aux usagers de bénéficier d'un tarif d'adhésion dégressif dès lors qu'ils fréquentent plusieurs de ces lieux. Ainsi la 2^e adhésion est à 5€ et la 3^e à 3€, la 4^e et la 5^e sont gratuites. Ce dispositif vous permet de multiplier le choix de documents, d'animation, et autres services.

Fermeture estivale

La médiathèque sera fermée du lundi 30 juillet au mercredi 15 août inclus.

Horaires d'ouverture :

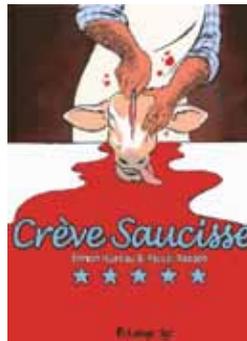
Mardi : 16 h 30 – 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h – 18 h 30
Jeudi : 16 h 30 – 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30

Cavale blanche Stéphane Le Carre ROMAN POLICIER



Dan est en fuite. Le braquage dans lequel il s'est embarqué a mal tourné. Il a trouvé une planque sur un îlot à quelques centaines de mètres de la côte bretonne, au sud du Finistère. Dans une attente incertaine, seul face à la puissance océanique, il se rappelle et s'interroge, sur son existence, sur ses échecs, amitié, amour et trahison. Un soir, dans un bar, le passé a refait surface. Dan a retrouvé Mau et Gwenn. Ils avaient disparu ensemble, le laissant humilié et blessé. Leur retour s'annonçait pourtant comme une délivrance.

Crève saucisse Pascal Rabaté BANDE DESSINÉE ADULTE



Didier est très contrarié. Sandrine, son épouse, le trompe avec leur meilleur ami, Eric. Cela fait au moins un an que cela dure, depuis les vacances passées. Le boucher ne supporte plus les mensonges de sa femme, ni les moindres propos de son ancien ami. Pour assouvir sa vengeance, Didier organise les vacances des deux couples sur l'île de Noirmoutier. Le cocu magnifique prend les choses en main, empêchant par tous les moyens les deux amants de se retrouver ensemble. Il s'arrange même pour se retrouver seul à seul avec Eric...

Pas son genre DVD ADULTE



Clément, jeune professeur de philosophie parisien est affecté à Arras pour un an. Loin de Paris et ses lumières, Clément ne sait pas à quoi occuper son temps libre. C'est alors qu'il rencontre Jennifer, jolie coiffeuse, qui devient sa maîtresse. Si la vie de Clément est régie par Kant ou Proust, celle de Jennifer est rythmée par la lecture de romans populaires, de magazines «people» et de soirées karaoké avec ses copines. Cœurs et corps sont libres pour vivre le plus beau des amours. Mais cela suffira-t-il à renverser les barrières culturelles et sociales ?



Médiathèque - 18 route de Nantes
Responsable : Véronique Laroche
mediatheque@pontpean.fr
02 99 52 80 53



Ecole Lucie Aubrac Rentrée 2018

Un nouveau rythme à la rentrée

La rentrée 2018 sera une année test en matière de rythmes scolaires à l'école Lucie Aubrac, en appliquant pour les élèves de la maternelle une semaine d'école répartie sur 4 jours et pour les élèves de l'élémentaire une semaine d'école répartie sur 4 jours et demi. Le conseil d'école a souhaité prendre en compte les besoins différents des enfants en fonction de leur âge et ainsi favoriser leurs

apprentissages et leur bien-être. La commune est la seule au sein du département à avoir fait ce choix. Un groupe de travail constitué d'élus, de parents, de personnel communal, de la directrice, d'enseignants, du coordinateur de la réforme des rythmes scolaires et de l'inspecteur de la circonscription évaluera cette organisation tout au long de l'année scolaire 2018/2019.

CYCLE 1 (MATERNELLE)				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 - ALSH	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire
8h45 - Classe	8h45 - Classe		8h45 - Classe	8h45 - Classe
12h Pause méridienne	12h Pause méridienne		12h Pause méridienne	12h Pause méridienne
14h - Classe	14h - Classe		14h - Classe	14h - Classe
16h45 Accueil Périscolaire	16h45 Accueil Périscolaire		16h45 Accueil Périscolaire	16h45 Accueil Périscolaire
18h45	18h45	18h45	18h45	18h45

CYCLE 2 (CP / CE1 / CE2)				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire
8h45 - Classe	8h45 - Classe	8h45 - Classe	8h45 - Classe	8h45 - Classe
12h Pause méridienne	12h Pause méridienne	12h15 Fin de la journée d'école	12h Pause méridienne	12h Pause méridienne
14h - Classe	14h - Classe	12h15 - ALSH	14h - Classe	14h - Classe
	15h15 - TAP			15h15 - TAP
16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire
18h45	18h45	18h45	18h45	18h45

CYCLE 3 (CM1 / CM2)				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire	7h30 Accueil Périscolaire
8h45 - Classe	8h45 - Classe	8h45 - Classe	8h45 - Classe	8h45 - Classe
12h Pause méridienne	12h Pause méridienne	12h15 Fin de la journée d'école	12h Pause méridienne	12h Pause méridienne
14h - Classe	14h - Classe	12h15 - ALSH	14h - Classe	14h - Classe
15h15 - TAP			15h15 - TAP	
16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire	16h30 Accueil Périscolaire
18h45	18h45	18h45	18h45	18h45

Rappel portail familles

Les familles dont les enfants sont inscrits à la cantine et qui ne se présentent pas, paieront le repas 3,60€ (prix d'achat du repas au syndicat) et ceux qui seront présents et non-inscrits se verront appliquer une majoration de 2€ en plus du tarif habituel.



Accueil de Loisirs du 30 juillet au 14 août

L'accueil de loisirs de Pont-Péan sera fermé du lundi 30 juillet au 14 août 2018. Si vous avez besoin de faire garder vos enfants sur cette période, une convention a été signée avec la mairie de Chartres-de-Bretagne. Le tarif appliqué sera le même qu'à Pont-Péan.

■ Renseignement au centre d'animation L'Igloo 02 99 41 37 62

Local Jeunes

11 - 18 ans



► **Ouverture : du 9 juillet au vendredi 27 juillet & du lundi 20 août au jeudi 30 août**

lundi
14h - 19h

Le local «hors murs»

animation détente avec des espaces canapé farniente, livres, jeux de sociétés, jeux en bois, slakeline, volley, sono... Chaque lundi de juillet rendez-vous à la salle de sport, lundi 20 août rendez-vous au parc de la mairie, et, lundi 27 août rendez-vous au parc du Midi.



Local en autonomie

Pour les jeunes majeurs

Le Local En Autonomie est un espace réservé aux jeunes pontpéennais âgés de plus de 17 ans. Ce lieu a pour vocation d'être mis à disposition d'un groupe précis, et n'est en aucun cas un lieu en libre accès. L'inscription au Local En Autonomie est obligatoire pour en avoir l'accès.

► **Plus d'information au local jeunes auprès des animateurs et animatrices jeunesse.**

mardi
16h - 23h

Accueil informel + Soirée repas



mercredi
14h - 19h

Accueil informel

Mercredi 22 août : atelier graff
Mercredi 29 août : fête de l'été.



jeudi
16h - 23h

Accueil informel + Soirée à thème

grand jeux, cinéma sortie...
Jeudi 30 août : Soirée concert eB



vendredi
toute la
journée

Sortie à thème

Vendredi 13 juillet : sortie à Nantes, voyage en grand éléphant aux Machines de l'île.
Vendredi 20 juillet : journée plage et activité surf à St-Malo.
Vendredi 27 juillet : parcours aventure, escalade + accrobranche.
Vendredi 24 août : sortie au parc d'attraction L'Ange Michel (participe à un atelier citoyen pour financer l'activité)



10 - 14 ans

► **du lundi 20 août au jeudi 30 août**

Jeux d'intrigue grandeur nature «L'Homme en noir»

Lundi 20 août - 14h30/17h - Rendez-vous au parc de la mairie.

Dégustation d'idée

Mardi 21 août - 10h/12h30

Temps d'échanges autour d'un déjeuner pour discuter ensemble des envies d'activités et de sorties à faire à la journée «À toi de jouer» du jeudi 23 août.

Grand jeu douanier contrebandier

Mardi 21 août - 14h/17h

Atelier Graff

Mecredi 22 août - 10h/17h Découverte et initiation à la peinture à la bombe et réalisation d'une fresque au local. Prévoir un pique-nique et une tenue qui ne craint pas la peinture.

Soirée Loup Garou Nocturne

Mercredi 22 août - 20h/22h

À toi de jouer !

Jeudi 23 août - horaires et activités à définir avec le groupe

Sortie au parc d'attractions L'Ange Michel

Vendredi 24 août - 9h/19h - Prévoir un pique-nique et des affaires de piscine.

Sponge Ball !!

Lundi 27 août - 14h30/17h - Prévoir un change complet. Rendez-vous directement au parc du Midi.

«Art du spectacle»

Mardi 28 août - 10h/18h - Atelier théâtre d'impro ou atelier d'écriture «Compose ton rap». Prévoir un pique-nique.

Fête de l'été

Mercredi 29 août - 14h/21h - Préparation de cocktails et petits fours de 14h à 18h. INVITATION à tous les parents de 18h à 21h.

Eaul'ympiade

Jeudi 30 août - 15h/21h30. - Rencontre avec d'autres espaces jeunes autour de défis aquatiques à la piscine de La Conterie. Prévoir un pique-nique et des affaires de piscine. Fin de la soirée à 21h30 à la piscine de Chartres-de-Bretagne.

À disposition : billard, un baby-foot, des jeux de société (Zombicide, Catane, le Mito...), un espace informatique pour le jeu en réseau et un espace extérieur avec transats. L'encadrement est assuré par deux animateurs diplômés.

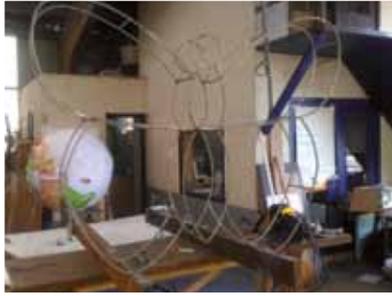
Inscriptions et informations au local jeunes aux horaires d'ouverture :

LOCAL JEUNES
Espace Beausoleil
Allée de la mine
06 74 83 34 95
localjeunes@pontpean.fr

F. Tréguier

Quand un papillon devient hôtel à insectes

Fin d'année 2017, Mélanie Michel agent des services techniques en charge de la décoration des espaces verts annuels a présenté son projet d'hôtel à insectes aux membres du comité des fêtes qui avaient précédemment travaillé sur des éléments décoratifs en bois. Christian Fortin, l'un d'eux a décidé de s'investir dans ce projet. Mélanie a tout d'abord dessiné des gabarits représentant des animaux et insectes, puis ils ont choisi ensemble de retenir le papillon. Christian Fortin a soudé de vieilles guirlandes électriques pour créer l'ossature. D'autres matériaux de récupération, bambou, branches de noisetiers, paille, morceaux de tuteurs en bois, des pierres ont été utilisés pour servir d'habitat à tous les insectes volants. L'hôtel pourra notamment accueillir les butineurs lors de la période de floraison. Les nombreuses heures de travail nécessaires à cette création ont donné vie à un magnifique papillon que vous pouvez admirer au niveau de la place de la Fontaine Blanche. L'objectif de Mélanie est de faire naître d'autres hôtels à insectes pour agrémenter les parterres communaux.



M. Michel

Structure soudée par Christian Fortin du Comité des fêtes



GGDébajo

L'hôtel à insectes sur le parterre Place de la Fontaine Blanche

La réglementation face aux nuisances



Le bruit
Il est rappelé qu'il est interdit pour les particuliers de faire du bruit :

- Les dimanches et jours fériés
- Du lundi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 8h.



Le feu

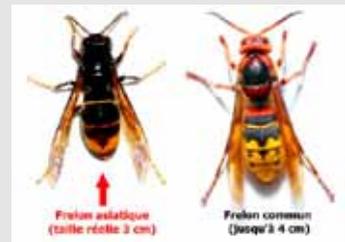
Hormis pour les agriculteurs qui entretiennent le bocage, il est interdit de brûler les déchets verts. Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.

Destruction des nids de « frelons asiatiques »

La mairie prend en charge la destruction des nids de *Vespa Velutina* et exclusivement les nids de cette espèce.

La marche à suivre :

- le particulier appelle la FGDON à ce numéro : 02 23 48 23 23
- au téléphone la FGDON s'assure qu'il s'agit bien d'un nid de frelon *Vespa Velutina*. Dans ce cas elle renvoie le particulier vers la mairie.
- l'accueil de la mairie prend le nom et adresse du particulier, relève la date et l'heure d'appel et donne le contact d'une entreprise dans la liste des entreprises référencées.
- le particulier convient d'un rendez-vous d'intervention avec l'entreprise.
- l'entreprise fait parvenir la facture en mairie à l'issue de l'intervention.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm) Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

■ Attention : S'il ne s'agit pas d'un nid de frelon *Vespa Velutina*, la destruction est à la charge du particulier.

Je taille mes haies

J'entretiens la taille de mes haies pour ne pas gêner l'accès aux chemins.

La mairie reçoit régulièrement des plaintes d'usagers concernant l'impossibilité d'utiliser un bout de chemin ou de trottoir à cause d'une haie qui déborde. Les personnes à mobilité réduite sont d'avantage touchées par ce désagrément, en fauteuil roulant ou lorsqu'on promène un bébé en poussette, l'accès à tous les services n'est pas forcément aisé. Cette négligence peut aussi causer des accidents.



GGDébajo



Une initiation à l'outil informatique

Entre octobre 2017 et juin 2018, 41 personnes ont participé aux ateliers d'initiation à l'outil informatique dispensés bénévolement par Thierry Chadufaux avec le soutien de Dominique Cannesson délégué à la cohésion sociale.

Fort du succès de cette première session, le CCAS décide de pérenniser l'action à compter d'octobre 2018.

« Notre objectif est de favoriser l'accès à la technologie informatique à tous et de permettre à chacun d'acquérir une autonomie dans l'utilisation courante d'un ordinateur. C'est essentiel, car la place du numérique dans la vie quotidienne ne fait que croître. » affirme l'élu.

Certains participants à la session de cette année ayant atteint leur objectif, laissent leur place pour la session 2018/2019 aux nouveaux volontaires.

Comme l'an dernier, une présentation succincte de la formation sera présentée sur le stand du CCAS à l'occasion du forum des associations.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous.



■ D'ores et déjà si vous êtes intéressés pour vous inscrire au cycle de formation « Ordinateur facile » ou obtenir des renseignements, rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par téléphone 02 99 52 41 70.

Le Conseil des Sages invite les habitants à plus de solidarité

Dans ma rue...

Partager un bonjour, un sourire avec ceux que je croise...

M'assurer que les volets restés fermés ne cachent pas une fragilité ou une détresse...

Un nouvel habitant : Ai-je le réflexe de me présenter, de proposer un service, sans le déranger, sans empiéter sur son temps, ni sa vie «privée»..., juste pour que personne ne se sente transparent ?

Au printemps, depuis plusieurs années, une journée nationale des voisins est évoquée dans la presse... C'est une occasion de provoquer un moment de partage, des rencontres, des sourires...

En été beaucoup s'évadent quelques jours ou quelques semaines, d'autres restent...

C'est alors que la solitude, l'ennui, la difficulté semblent plus pesants et injustes à certains...

Le conseil des sages se permet de vous inciter à prêter attention et bienveillance à ceux qui se trouvent dans votre rue, par hasard ou par habitude, chacun peut agir à son niveau pour une société plus humaine et plus solidaire...



Le conseil des sages soutient l'idée de proposer un SEL dans la commune...

Un SEL est une association d'échanges de services, savoir-faire, voire de biens, sans recours à la monnaie. Une présentation du projet sera faite à l'occasion du forum des associations.

■ Pour + d'infos : anikchevalier35@gmail.com – 06 70 31 01 32

Théâtre Le Roi Grenouille



Le rideau se ferme pour la saison 2017-2018

Le 26 mai dernier, près de 150 spectateurs, tous des proches des acteurs en herbe sont venus pour les soutenir et les applaudir. Une soirée familiale bien agréable qui clôt, sur le plan artistique la saison 2017-2018. L'AG du 13 juin, quant à elle a permis de tirer les conclusions de l'année écoulée, qui ne fut pas de tout repos, et définir les orientations et évolutions pour la saison à venir. D'ores et déjà le cap est mis sur la saison 2018-2019, avec comme point de mire le forum des associations et la programmation hors de notre frontière communale, de la pièce de Virginie Van Acker « Mais qu'est ce qu'elle fout... » jouée en avril dernier à l'espace Beausoleil. L'association remercie tous les bénévoles, les acteurs, sans oublier le public, qui ont contribué encore une fois à la réussite des représentations de l'association.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au forum.

Auto sport Changement de date

En raison d'une compétition nationale programmée le même week end que la rencontre Auto sport « Auto Cross » initialement prévue les 22 et 23 septembre 2018, le Comité des fêtes a pris la décision de modifier la date de son événement. Il assure ainsi la venue des coureurs et des spectateurs.

■ **Auto Sport de Pont-Péan, les 29 et 30 septembre 2018**

Groupe vocal Sol Mineur À la recherche de nouveaux chanteurs

Après avoir joué sa comédie musicale « la voix est libre » en avril dernier à l'Espace Beausoleil, le groupe vocal Sol Mineur planche dès maintenant sur son prochain spectacle. Il sera donné en 2020. Mais déjà les idées de chansons foisonnent et sont plus variées que jamais. Un répertoire dédié à l'énergie et à la détermination de ses membres, avec cette touche d'émotion qui fait leur marque et que l'on connaît bien à Pont-Péan, depuis leurs premiers spectacles musicaux en 2003.

Pour préparer cet événement, le groupe vocal peut compter sur l'aide de son nouveau bureau, mais aussi sur Benjamin Guill, son Chef de cœur, diplômé du conservatoire de Rennes et présent depuis 2015.

Mais les spectacles ne seraient rien sans les choristes eux-mêmes. L'association compte sur le recrutement de nouveaux adhérents pour compléter la troupe et poursuivre l'aventure en accueillant de nouveaux visages. L'apprentissage d'un nouveau répertoire est le moment idéal pour se lancer, toutes les voix sont les bienvenues. Si vous aimez chanter, siffloter sous la douche, ou tout simplement si vos pieds s'agitent tout seuls à l'écoute d'Olivia Ruiz, M, Joe Coc-ker, des Queen ou encore de Stromae, alors rejoignez-les.



Il est possible de faire des répétitions sans engagements tous les vendredi du mois de septembre 2018, à 20h30, à l'espace petite enfance de l'école Lucie Aubrac de Pont-Péan.

Vous pourrez aussi les retrouver au forum des associations, avec cette année, la vente du DVD de leur dernier spectacle « La voix est libre ».

■ **Renseignements : Dominique Macé 06 72 47 14 86 mp.mace@yahoo.fr**
Facebook : <https://www.facebook.com/groupevocalsolmineurpontpean/>

YOGA SATTVA

C'est un moment où associer la pratique physique et respiratoire, retrouver un état de détente et d'équilibre et évoluer dans sa pratique en fonction des possibilités du moment.



■ **Inscription au Forum des Associations de Pont-Péan**
Le 8 Septembre 2018, de 13 h 30 à 17 h.
Reprise des cours : lundi 17 et mardi 18 Septembre 2018
Renseignements : 02 99 41 28 10 - yoga.sattva@yahoo.fr

Lundi soir	17h45 - 19h00	Gymnase Jacques Gourdaïs 1 ^{er} étage - Salle Yoga
	19h10 - 20h25	
	20h30 - 21h45	
Mardi matin	9h00 - 10h15	
	10h30 - 11h45	
Mardi soir	18h10 - 19h25	
	19h30 - 20h45	Salle Puits Carreau

Collecte de sang jeudi 30 août

L'équipe de l'établissement Français du Sang sera présente pour accueillir les donneurs et collecter le sang, dont les besoins sont toujours aussi importants.

■ **mercredi 30 août 2018**
14h30 à 19h - espace Beausoleil
dondusang.net



Fermeture estivale du bureau de Poste

Le bureau de Poste de Pont-Péan sera fermé du 30 juillet au 20 août 2018 inclus. Vos instances sont à votre disposition au bureau de Poste de Chartres-de-Bretagne.



Comparateur d'électricité verte pour changer d'énergie

L'Observatoire de la consommation responsable «Mes Courses pour la Planète», soutenu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), a lancé le site Changeons d'énergie. L'objectif est d'informer les particuliers, entreprises et collectivités sur l'électricité d'origine renouvelable et les aider à faire leur choix de contrat en toute conscience.

■ <http://changeonsdenergie.com>



Plan canicule Recensement des personnes âgées et des personnes handicapées



Depuis 2004, le gouvernement a décidé la mise en place, dans chaque commune, d'une procédure d'inscription sur une liste des personnes âgées ou handicapées isolées l'été qui souhaitent bénéficier d'une aide en cas de déclenchement du plan canicule. Cette liste d'inscription, tenue en mairie, recense uniquement les coordonnées des personnes qui expriment leur volonté d'y apparaître.

Si vous souhaitez vous y inscrire, vous pouvez le faire par téléphone. Cette inscription peut aussi se faire par l'intermédiaire d'un membre de votre famille ou d'un tiers. En cas de déclenchement du plan canicule, vous serez contacté par la mairie pour connaître vos besoins d'aide.

Des conseils simples permettent de protéger sa santé,

en particulier pour les personnes les plus à risque (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, parents de jeunes enfants...) :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit, s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Si nécessaire, demandez conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).
- De manière générale, évitez les efforts physiques pendant les vagues de chaleur, en particulier aux heures les plus chaudes de la journée.



■ Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la mairie : 02 99 52 41 70.
Tous les conseils pour se protéger en cas de canicule sur le site internet : www.sante.gouv.fr - 0800 06 66 66 (appel gratuit)

Sécurité Vacances tranquilles



La Gendarmerie de Bruz assure une surveillance renforcée des habitations pendant la période des vacances estivales.

Si vous souhaitez que votre habitation fasse l'objet d'une attention particulière, de jour comme de nuit, vous devez vous rendre à la gendarmerie de Bruz ou à la mairie de Pont-Péan pour indiquer vos dates d'absence.

■ Des conseils pour prévenir les cambriolages peuvent être obtenus auprès de la brigade de gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Général de Gaulle, 02 99 52 61 06.

Timao GOURDAIS champion de Bretagne en tir sportif

Timao GOURDAIS est un jeune pontpéannais de 13 ans, il a été champion de Bretagne de tir au pistolet de 10 mètres dans sa catégorie (minime) lors de la compétition qui se tenait les 2 et 3 juin à Ploëmel dans le Morbihan. Ils étaient 40 minimes à participer à ce championnat.

Depuis combien de temps pratiques-tu cette discipline?

Je pratique cette discipline depuis 3 ans et m'entraîne deux fois par semaine au club Garnison qui est l'un des plus vieux clubs sportifs rennais. J'ai découvert ce sport lors d'une démonstration de tir à Cleunay à l'espace Leclerc.

Peux-tu nous expliquer en quoi consiste ce sport?

Le tir au pistolet consiste à tirer sur une cible en carton à l'aide d'un pistolet qui contient une bouteille de gaz à air comprimé. Le pistolet pèse environ 900 grammes à 1 kilo. Pour réussir à le manipuler avec précision, il faut faire preuve d'énormément de concentration, de patience, et respecter une bonne méthodologie. Cette activité est accessible à partir de 7 ans. Il existe différentes cibles au tir au pistolet en fonction de son niveau : blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et enfin multicolore.

Participes-tu souvent à des compétitions?

Oui, je participe souvent aux challenges organisés tout au long de l'année par les différents clubs d'Ille-et-Vilaine. J'ai été vice-champion de France en 2017 au tir au pistolet dans la catégorie Benjamin avec mon équipe composée de Yannis BANAÏCHA et Mathéo CHEMIN.

Quel est ton objectif?

Mon objectif de performance futur est d'atteindre la cible multicolore

qui demande des années de pratique. Je souhaite que ce sport encore méconnu se développe davantage. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas une discipline dangereuse, ni violente lorsqu'elle est pratiquée dans le cadre d'un club sérieux.

Qu'est-ce que le tir t'a apporté?

Cette activité m'a permis de me faire de nouveaux amis avec qui je partage la même passion pour le tir.



L. Demolder

Timao GOURDAIS, champion de Bretagne de tir au pistolet

Anecdote :

Timao est le petit fils de Jacques GOURDAIS, grand sportif et ancien directeur de l'école primaire de Pont-Péan qui a développé le système USP dans les écoles. Aujourd'hui le complexe sportif de la commune porte son nom.

Forum des assos

Le samedi 8 septembre 2018 de 13h30 à 17h30 aura lieu le forum des associations à l'Espace Beausoleil. Retrouvez une quarantaine d'associations pontpéannaises : sport, culture et social.

■ Samedi 8 septembre, 13h30 - 17h30 - espace Beausoleil



Galerie des évènements mai - juin 2018



J-P Cudennec



F. Tréguier



F. Tréguier



F. Tréguier



GGdebajo



F. Tréguier



A. Bréhelin



GGdebajo



A. Bréhelin



A. Bréhelin



V. Laroche



J-P Cudennec



égulier



Rennes métropole



M-H. Oger



F. Tréguier



F. Tréguier



J-P Cudennec



F. Tréguier